

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 13 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 R136 Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département de Paris.

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département de Paris :

Titulaires :

- Hamidou SAMAKE
- Valérie MONTANDON

Suppléant :

- Léa VASA

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO